

COMMENT TROUVER LE BON PRODUIT SELON VOS BESOINS

LA MATRICE DE SÉCURITÉ DE CEMO POUR LE STOCKAGE DES BATTERIES LITHIUM

Niveau de sécurité	Armoire de sûreté	Armoire anti-feu Batteries FMplus version S + L	Armoire anti-feu Batteries FMplus version US	Meilleur rapport sécurité / rentabilité
		Armoire dédiée au stockage sécurisé avec un accès limité	Armoire en acier double paroi, conforme au standard FM Pour le stockage de batteries jusqu'à une puissance de 100 Wh	Armoire en acier double paroi, conforme au standard FM Pour le stockage de batteries jusqu'à une puissance de 100 Wh
Résistance au feu				
Fonction de protection		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Protection contre les flammes ✓ Isolation thermique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Protection antidéflagrante ✓ Protection contre les flammes ✓ Isolation thermique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Protection antidéflagrante ✓ Protection contre les flammes ✓ Haute isolation thermique ✓ Résistance au feu
Qualification		✓ Incendie de batterie effectué	✓ Incendie de batterie effectué	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Incendie de batterie effectué ✓ 60 minutes de résistance au feu de l'intérieur vers l'extérieur
Temps pour l'évacuation et mesures de secours				
Quelle utilisation selon l'évaluation des risques*				
Durée de stockage		Stockage temporaire		Stockage permanent
Quantité de stockage		Peu de batteries ou de petites batteries		Plusieurs batteries ou des batteries de taille moyenne
État des batteries		Batteries neuves / intactes		Batteries usagées
Lieu d'installation		Dans un environnement non inflammable		Installation sans distances de sécurité par ex. dans un atelier

*Les risques dépendent aussi d'autres facteurs comme les directives de l'assurance, l'installation des sprinklers, etc...

Augmentation du risque

L'indicateur de résistance au feu CEMO est basé sur quatre critères d'évaluation des risques (durée du stockage, volume et quantité de batteries stockées, état des batteries et lieu d'entreposage), et vérifié en situation réelle de défaillance des batteries : dégât accidentel (choc, coup), batterie en feu, batterie émettant gaz nocifs et batterie en surchauffe (cas de la recharge).